



Acte n° 2023C57

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 7
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

OBJET : FINANCES – Budget Aménagement des Zones d'Activités – Approbation du Compte Administratif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable Public,

Le Conseil communautaire élit à l'unanimité M. Stéphane BERTHOMIEU, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022 du Budget Aménagement des Zones d'activités, M. Marc PECHOUX, Président en exercice, se retire de la séance.

Le Président de séance donne lecture du Compte Administratif 2022 du Budget Aménagement des Zones d'Activités devant le Conseil communautaire et le propose au vote du Conseil.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2022 du Budget Aménagement des Zones d'Activités tel que présenté ci-dessous :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-3 894 392,78	2 819 086,37	-1 075 306,41	
Affectation 2021 faite en 2022				
Recettes 2022	5 473 356,86	7 740 801,95	13 214 158,81	
Dépenses 2022	-5 902 069,19	-7 348 012,30	-13 250 081,49	
Résultat 2022	-428 712,33	392 789,65	-35 922,68	
Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	-4 323 105,11	3 211 876,02	-1 111 229,09	
Recettes Reports en 2023				
Dépenses Reports en 2023				Disponible repris au c/D002
Résultat corrigé des restes à réalliser	-4 323 105,11	3 211 876,02	-1 111 229,09	3 211 876,02

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,
Delphine PICHOURON



Affichage sous format électronique :

18 AVR. 2023

Le Président,
Marc PECHOUX

